

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/ 04/ 2018

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit commercial : LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Code du produit : 7020287

Catégorie de produit : Gels et huiles pour la peau
[Règ. (CE) 1223/2009]

1.2 Utilisations identifiées correspondantes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Utilisation de la substance/du mélange : Produits pour le soin personnel - Gels et huiles pour la peau

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : PRODUITS NATURELS KORRES SA
3 Drosini & Tatoiou Street, 144 52
Athènes, Grèce
❖ TEL : +30 2130 18 88 00
❖ F : +30 2130 18 88 88
❖ Courriel : info@korres.com
❖ www.korres.com

Responsable/émetteur : info@3s-chem.gr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

En cas d'urgence médicale, veuillez contacter votre centre antipoison local. Les centres antipoison suivants de l'Union européenne sont référencés par l'ECHA :

PAYS (Références ECHA)	Numéro de téléphone d'urgence national (24h/24)
ALLEMAGNE	Liste des centres antipoison en Allemagne
AUTRICHE	(+43) 1 406 43 43
BELGIQUE	(+32) 070 245 245 (gratuit)
BULGARIE	(+359) 2 9154 409
CROATIE	(+385 1) 23 48 342
DANEMARK	(+45 82 12 12 12)
ESPAGNE	(+34) 91 562 04 20
ESTONIE	16662 (national) (+372) 626 93 90
FINLANDE	(+358) 9 471 977
FRANCE	Liste des centres antipoison en France
GRÈCE	(+30) 210 7793777
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	(+420) 224 919 293

HONGRIE	(+36-80) 201 199
ISLANDE	(+354) 543 2222
IRLANDE	(+353) 1 809 2166
ITALIE	Bergame, Florence, Milan, Pavia, Rome
LETONIE	(+371) 7042673
LITUANIE	(+370) 5 236 20 52
LUXEMBOURG	(+32) 070245 245 (gratuit)
NORVÈGE	(+47) 22 591300
PAYS-BAS	NVIC
PORTUGAL	808 250 143 (National)
SUÈDE	112 (National)
ROYAUME-UNI	NHS Direct en Angleterre ou Pays de Galles 0845 46 47 ou NHS 24 en Ecosse 08454 24 24 24 (Royaume Uni, seulement)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/ 04/ 2018

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) - CLP

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP].

Éléments d'étiquetage Pictogrammes de danger CLP :

Libellé de signalétique

Déclarations de danger :

Déclarations de précaution :

2.2 Autres risques

Réservé à un usage externe exclusivement. Utilisation aux fins prévues uniquement.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Mélanges

Déclaration des ingrédients conformément au règlement européen sur les

cosmétiques (CE) 1223/2009 : Nom INCI:*

AQUA/WATER/EAU, PALMITATE D'ÉTHYLHEXYLE, CITRATE DE STÉARATE DE GLYCÉRYLE, HUILE DE PRUNUS AMYGDALUS DULCIS (AMANDE DOUCE), ALCOOL CÉTÉARYLIQUE, GLYCÉRINE, ALPHA-ISOMÉTHYL IONONE, COPOLYMÈRE ACRYLOYLDIMÉTHYLTAURATE/VP D'AMMONIUM, PALMITATE D'ASCORBYL, ALCOOL BENZYLIQUE, SALICYLATE DE BENZYLE, BUTYLPHÉNYL MÉTHYLPROPIONAL, CITRONELLOL, COUMARINE, EDTA DISODIQUE, STÉARATE DE GLYCÉRYLE, HUILE DE GRAINES D'HELICHTHUS ANNUUS (TOURNESOL), LÉCITHINE, LIMONÈNE, LINALOOL, MAGNESIUM PCA, BANGANESE PCA, PANTHÉNOL, PARFUM/FRAGRANCE, PHENOXYETHANOL, POTASSIUM SORBATE, SODIUM BENZOATE, SODIUM PCA, TOCOPHEROL, XANTHAN GUM, ZINC PCA.

* Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques (INCI)

Ingrédients soumis à des restrictions conformément au règlement (CE) 1223/2009 :

Ingrédients	Règ. (CE) 1223/2009: Annexe/Ref N°
ALPHA-ISOMÉTHYL IONONE	III/90
ALCOOL BENZYLIQUE	III/45, V/34
SALICYLATE DE BENZYLE	III/75
BUTYLPHÉNYL MÉTHYLPROPIONAL	III/83
CITRONELLOL	III/86
COUMARIN	III/77
LIMONÈNE	III/167
LINALOOL	III/84

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1,0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision: ---

Date de la première parution :
20/04/2018

Ingrédients	Règ. (CE) 1223/2009 : Annexe/Ref N°
PHÉNOXYÉTHANOL	V/29
SORBATE DE POTASSIUM	V/4
BENZOATE DE SODIUM	V/1
ZINC PCA	III/24

Règ. (CE) 1223/2009 :

- ☆ ANNEXE II : LISTE DES SUBSTANCES INTERDITES DANS LES PRODUITS COSMETIQUES
- ☆ ANNEXE III : LISTE DES SUBSTANCES QUE LES PRODUITS COSMETIQUES NE DOIVENT PAS CONTENIR SAUF CELLES SUJETTES AUX RESTRICTIONS ENONCEES
- ☆ ANNEXE IV : LISTE DES COLORANTS AUTORISÉS DANS LES PRODUITS COSMÉTIQUES.
- ☆ ANNEXE V : LISTE DES CONSERVATEURS AUTORISÉS DANS LES PRODUITS COSMÉTIQUES.
- ☆ ANNEXE VI : LISTE DES FILTRES UV AUTORISÉS DANS LES PRODUITS COSMÉTIQUES.

Composants classifiés selon la législation européenne sur les produits chimiques

Nom chimique	N° CAS	Classification (1272/2008/CE)	Concentration [%]
	N° CE		
	N° REACH		
---	---	-	-

Informations complémentaires

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification comme PBT ou vPvB. Reportez-vous à la section 16 pour le texte intégral des déclarations H mentionnées dans la présente section.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

- Conseils généraux** : En cas de malaise, consultez un médecin (montrez lui l'étiquette si possible).
- En cas d'inhalation** : N'est pas susceptible de causer une irritation du système respiratoire.
- En cas de contact avec la peau** : Le produit est censé être sûr et non irritant dans des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si une irritation se produit à la suite d'un contact prolongé ou d'une sensibilité inhabituelle au parfum ou à d'autres composants, elle devrait être légère et transitoire.
- En cas de contact avec les yeux** : Il est conseillé de prendre des précautions pour éviter tout contact direct avec les yeux lors de la manipulation du produit, celui-ci peut engendrer une irritation passagère. En cas de contact accidentel avec les yeux, retirer immédiatement les lentilles de contact et rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières ouvertes afin de permettre un écoulement de l'eau sur toute la surface de l'œil et sous la paupière.
- En cas d'ingestion** : Une ingestion accidentelle est peu probable. Si toutefois cela se produit, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS provoquer de vomissements. Consultez immédiatement un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/04/2018

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.

4.3 Indication d'une attention médicale immédiate et de traitement spécial nécessaire

Traiter suivant les symptômes.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau, mousse résistante à l'alcool, produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés : ---

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques lors de la lutte contre l'incendie : Aucune action particulière à suivre impliquant un risque sur le personnel ou

sans formation appropriée. Tenez à l'écart le personnel ne faisant pas partie de l'équipe de lutte contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de carbone et autres gaz ou fumées dangereuses.

5.3 Conseils pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour : Les pompiers doivent porter une protection appropriée équipement habituel des pompiers et appareils respiratoires autonomes.

Informations complémentaires : Ininflammable. En cas d'incendie, utilisez des moyens d'extinction appropriés aux matériaux environnants.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉGAGEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non prévu.

6.2 Précautions environnementales

Aucune précaution environnementale particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Non prévu.

6.4 Référence à d'autres sections

Suivez les conseils et les mesures de protection mentionnés dans les sections 7 et 8.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre en vue d'une manipulation sûre

Conseils pour une manipulation sûre : Évitez tout contact avec les yeux.

Conseils sur la protection contre le feu et des explosions : Mesures habituelles de prévention des incendies.

Classe d'explosion de poussières : Non applicable.

7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences relatives aux zones de stockage : Gardez l'emballage bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé et à la place prévue pour les emballages. Maintenir à l'écart de la chaleur et autres sources de combustion. Garder hors de portée des enfants.

Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015

LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/04/2018

Conseils sur le stockage habituel : Exigences de stockage non spécifiées relatifs aux compatibilités de produits chimiques.

Température de stockage : Conserver à température ambiante. Évitez la chaleur.

Autres données : Le matériau est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Ce produit est destiné à être utilisé dans des applications de soins personnels. Respectez les instructions figurant sur l'étiquette et le mode d'emploi. Lorsqu'il est utilisé correctement, le produit est sûr et tolérable conformément aux dispositions légales (article 3 du règlement sur les cosmétiques (CE) n° 1223/2009). Tous les composants individuels utilisés dans ce produit répondent aux dispositions et exigences générales fixées par le règlement sur les cosmétiques (CE) n° 1223/2009.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Nom chimique	EINECS ⁽¹⁾	N° CAS ⁽²⁾	Note : ⁽³⁾	WEL-TWA ⁽⁴⁾		WEL-STEL ⁽⁵⁾		Source
				ppm ⁽⁶⁾	mg/m ³ ⁽⁷⁾	ppm ⁽⁶⁾	mg/m ³ ⁽⁷⁾	
Non applicable.	---	---	---	---	---	---	---	---

⁽¹⁾ EINECS: Inventaire européen des substances chimiques existantes

⁽²⁾ CAS: Numéro de registre du Chemical Abstract Service.

⁽³⁾ La mention "peau" (D), implique la possibilité d'une absorption significative par la peau en cas de contact direct avec la substance.

⁽⁴⁾ WEL-TWA: Limite d'exposition sur le lieu de travail - Valeur moyenne pondérée dans le temps de l'exposition au cours d'un poste de travail de 8 heures.

⁽⁵⁾ WEL-STEL: Limite d'exposition sur le lieu de travail - Limite d'exposition à court terme (période de référence de 15 minutes)

⁽⁶⁾ ppm : parties par million en volume dans l'air (ml/m³).

⁽⁷⁾ mg/m³ : mesuré à une température de 20 °C et à la pression atmosphérique (101,3 kPa).

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non obligatoire.

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire : La protection respiratoire n'est pas

nécessaire. Protection des mains

Matériel : ---

Épaisseur du gant : ---

Temps de perforation : ---

Remarques générales : ---

Protection des yeux/du visage : Non obligatoire.

Protection de la peau et du corps : Non obligatoire.

Mesures d'hygiène : Non obligatoires

Contrôles particuliers de l'exposition

Conseils généraux : Évitez tout rejet incontrôlé dans l'environnement.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide
valeur du pH (non dilué) : 5,0- 5,5
Couleur : Blanc

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/04/2018

Odeur	: Caractéristique
Point d'éclair :	: Non applicable.
Propriétés explosives	: Non applicable.
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable.
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable.
Teneur en solvant	: Non applicable.
Solubilité dans l'eau	: Partiellement soluble
Densité relative	: 0,9722- 1,0078
Viscosité	: 2500 – 4000 (20°C)

9.2 Autres informations

Les autres données physiques et chimiques n'ont pas été déterminées.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions de température normales.

10.2 Stabilité chimique :

Le matériau est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue si elle est utilisée pour l'usage prévu.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur extrême et flammes.

10.5 Matériaux incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu. Le matériau est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Des produits de décomposition dangereux ne sont susceptibles de se produire qu'à la suite d'une oxydation, d'une forte élévation de température ou d'une réaction avec un autre matériau.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Le produit est formulé à partir d'ingrédients de qualité cosmétique et est destiné à être appliqué directement sur le corps et les cheveux.

L'utilisateur est invité à vérifier soigneusement les ingrédients déclarés sur l'étiquette et/ou dans la section 3 de la présente, en cas de réactions allergiques connues, avant l'utilisation.

Toxicité grave

Non applicable.

Irritation, corrosivité, sensibilisation

Les effets à retardement et à long terme sur la santé humaine de ce produit dans son ensemble n'ont pas été testés. Le produit fini ne doit pas avoir d'effet chronique sur la santé.

Certaines fragrances peuvent entraîner une réaction de sensibilisation chez les personnes sensibles. En cas d'irritation cutanée persistante (rougeurs, etc.), il est vivement recommandé d'interrompre l'utilisation du produit jusqu'à ce que la nature spécifique de la réaction cutanée et l'agent causal aient été identifiés par un dermatologue et qu'un avis médical adéquat ait été fourni.

Toxicité à doses répétées

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction

Aucun des composants de ce produit n'est classé comme cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction, tels que ces dangers sont définis dans le règlement (CE) 1272/2008 [CLP].

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de révision : ---

Date de la première parution : 20/04/2018

Informations complémentaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Non applicable.

12.2 Persistance et biodégradabilité

Le produit est censé être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance susceptible d'être bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formulation ne répondent pas aux critères de classification comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables

Informations écologiques
complémentaires

SECTION 13 : REMARQUES RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Conseils sur l'élimination et l'emballage

: L'évaluation écologique de ce produit est basée sur l'évaluation individuelle de ses composants. Sur la base de la composition du produit, il est estimé qu'il peut être déversé sans danger dans les stations d'épuration des eaux usées et ce, en quantités limitées.

Les codes de déchets suivants ne sont que des suggestions :

Code des déchets (CED)

: 07 06 12 boues provenant d'un traitement sur site autre que ceux mentionnés dans le document 07 06 1

Élimination des emballages non nettoyés (ENN)

: 15 01 02 Emballages plastiques
Note : Vider complètement le récipient avant de l'éliminer comme déchet ménager/commercial. Les emballages propres peuvent être recyclés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés comme déchets classiques

L'élimination des déchets doit être effectuée conformément aux réglementations locales en la matière. Afin de classer correctement un déchet dangereux, veuillez tenir compte de la directive-cadre révisée sur les déchets (2008/98/CE).

SECTION 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Le produit n'est pas soumis aux réglementations internationales régissant le transport des marchandises dangereuses (ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA).

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Le produit est destiné aux applications de soins personnels et répond à toutes les exigences du règlement sur les cosmétiques (CE) n° 1223/2009.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
(REACH) et au règlement (UE) n° 830/2015



LAIT POUR LE CORPS FRAIS AUX AGRUMES

Version : 1.0

Date de révision : ---

Date de la dernière version : 20/04/2018

Date de la première parution : 20/04/2018

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un examen complet de l'évaluation de la sécurité des ingrédients contenus dans le produit, notamment les colorants, les conservateurs, les filtres UV et les substances faisant l'objet de restrictions d'application et/ou de concentration, a été mené au cours de la phase de recherche et de développement du produit.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H visées aux articles 2 et 3

Points révisés :

Acronymes et abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (2017)

N° CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service

EmS : Horaires d'urgence

N° EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

Numéro SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA-DGR : Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (59e édition)

OACI-TI : Instructions techniques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Code IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses (38e amendement)

RID : Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée sur la base des informations fournies par le fabricant, ainsi que par les fournisseurs de composants individuels et ce, à partir des informations issues des bases de données publiques.

Toutes les informations fournies ici sont réputées fiables et sont destinées à assurer une protection optimale pendant le transport, la manipulation et le stockage de nos produits.

Toutefois, la présente fiche ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité.

Rédigé par :

3S – Safely Serving Science

133 El. Venizelou Str.

163 43 Athens

TEL : +30 210 9901150; F: +30 210 9901151

info@3s-chem.gr; www.3s-chem.gr